

Compte rendu de l'enquête B2i / Café pédagogique Décembre 2001

Sommaire

Introduction générale sur le dépouillement de cette enquête	2
1 - Description de la population :	2
2 - La connaissance du B2i par les enseignants	4
3 - La représentation de la relation des élèves avec l'ordinateur :	10
4 Analyse des questions ouvertes	13
5 - Essai de classification et de typologie des attitudes de mise en place du B2i	17
Conclusion générale de l'enquête	26

Travail réalisé par Bruno Devauchelle, Cepec

Introduction générale sur le dépouillement de cette enquête

Le dépouillement de cette enquête a mis volontairement de coté les 77 réponses qui nous ont été fournies par des personnes n'étant pas directement concerné par la mise en place du B2i. Autrement dit nous n'avons retenu que les réponses clairement identifiées comme issues des écoles (primaires et maternelles) et des collèges. Cependant, nous avons traité de façon tantôt comparative, tantôt séparée ces deux niveaux. En effet les préoccupations ne sont pas les mêmes du fait des différences d'obligations inscrites dans les textes d'une part et d'autre part les modes de fonctionnement sont radicalement différents.

Notre travail est divisé en deux grandes parties, le traitement quantitatif et le traitement qualitatif. Ce choix a été nécessité par la richesse des réponses aux questions ouvertes et à l'intérêt qu'elles suscitent

1 - Description de la population :

Nombre de réponses : 460

Dont : 138 réponses du primaire, 245 réponses collège, 77 réponses autres

Répartition par sexe au collège :		
Masculin	133	54,29%
Féminin	112	45,71%
Total	245	100,00%

Répartition par sexe à l'école :		
Masculin	74	53,62%
Féminin	64	46,38%
Total	138	100,00%

Premier constat les femmes, dans notre corpus, sont sous-représentées par rapport à leur nombre dans l'ensemble de l'enseignement qui est de 77,8% en primaire et 56,7% dans le secondaire.

Age collège :						
	Non-répondants	Répondants	Somme	Moyenne	Ecart-type	Minimum Maximum
Age	11	234	9592	40,991	9,549	23, 60,

Age école :						
	Non-répondants	Répondants	Somme	Moyenne	Ecart-type	Minimum Maximum
Age	3	134	5383	40,171	8,048	23, 57,

Malgré la difficulté à obtenir une statistique sur l'âge moyen des enseignants, on peut remarquer que notre groupe est plutôt plus jeune que ce qui semble être la moyenne nationale (entre 42 et 25 ans).

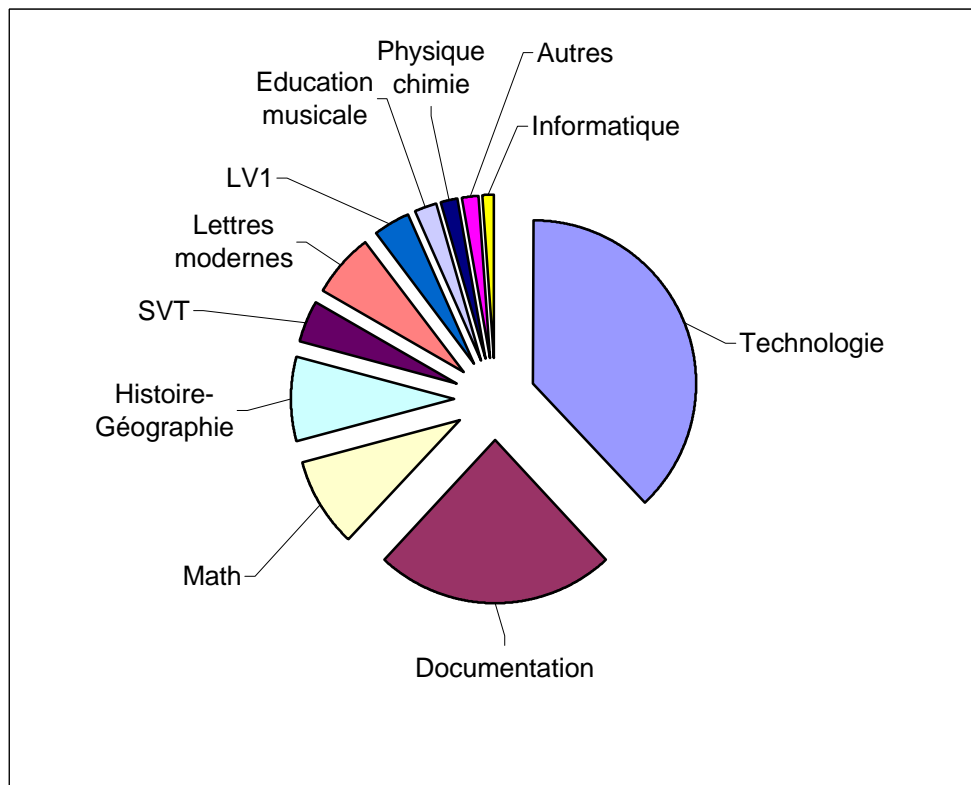
L'ancienneté des enseignants est un indicateur intéressant pour montrer la stabilité professionnelle des personnes ayant répondu à notre enquête

	Ecole	Collège
Ancienneté enseignement	17,338	15,885
Ancienneté discipline	12,292	13,497
Ancienneté établissement	6,72	9,504

On pourra en premier lieu être étonné de parler d'ancienneté dans la discipline en primaire, mais elle a été traduite aussi par beaucoup comme ancienneté dans le niveau. Cependant, ici, l'absence de rigueur dans la distinction rend ce chiffre caduc. On note cependant que dans le primaire les enseignants sont plus mobiles d'un établissement à l'autre et qu'ils sont plus anciens dans le métier (ils ont peut-être commencé souvent plus tôt). C'est donc l'ancienneté moyenne dans l'établissement en primaire qui doit être considérée comme un élément important de notre observation du fait de sa différence avec celle du collège.

La répartition de notre enquête par discipline qui n'a pas de sens en école primaire et maternelle est intéressante à observer dans notre enquête collège :

Technologie	93	38,27%
Documentation	58	23,87%
Math	22	9,05%
Histoire-Géographie	20	8,23%
Lettres modernes	16	6,58%
Anglais	7	2,88%
Education musicale	5	2,06%
Physique chimie	4	1,65%
Informatique	3	1,23%
Espagnol	2	0,82%
Arts plastiques	1	0,41%
Chef d'établissement	1	0,41%
Coordonnateur	1	0,41%
EPS	1	0,41%



On peut noter immédiatement la place prise par les enseignants de technologie dans les réponses à cette enquête. Cependant, on peut aussi constater avec intérêt la part prise par plusieurs disciplines autres en dehors de la documentation. La faible place donnée aux enseignants de mathématique met de côté un a priori assez fréquemment noté sur leur appétence à l'informatique qui ne semble pas plus grande que d'autres disciplines (HG par exemple).

Pour ce qui concerne l'école, les disciplines n'apparaissent pas dans le premier choix, du fait du métier qui est pluridisciplinaire par définition. Par contre le champ discipline 2 est parfois rempli pour préciser une spécialisation comme la langue étrangère ou l'informatique, signalant ainsi la répartition des compétences au sein de l'équipe.

2 - La connaissance du B2i par les enseignants

Ecole : j'ai connu le B2i:		
je ne connais pas le b2i	16	11,76%
par l'établissement	17	12,50%
par les collègues	13	9,56%
par mes lectures	90	66,18%
Total	136	100,00%

Collège j'ai connu le B2i:		
je ne connais pas le b2i	12	4,98%
par l'établissement	56	23,24%
par les collègues	21	8,71%
par mes lectures	152	63,07%
Total	241	100,00%

Si l'on compare les deux situations, on peut noter que la majorité des enseignants s'est informé seul sur le B2i. La place plus importante donnée à l'établissement au collège montre que les textes officiels ont eu un certain impact et ont été transmis.

Ecole – ma participation:		
je ne participe pas	28	20,29%
je suis le seul pour le B2i	28	20,29%
Je suis responsable du B2i	15	10,87%
Je participe à l'équipe	23	16,67%
Le B2i n'existe pas dans l'établissement	44	31,88%
Total	138	100,00%

Collège - ma participation:		
je ne participe pas	30	12,24%
je suis le seul pour le B2i	28	11,43%
Je suis responsable du B2i	35	14,29%
Je participe à l'équipe	89	36,33%
Le B2i n'existe pas dans l'établissement	63	25,71%
Total	245	100,00%

La comparaison des deux niveaux permet de mettre en évidence logiquement la moindre participation du primaire au B2i.

Les personnes ayant répondu à notre enquête sont globalement engagés dans le B2i au delà des chiffres cités par le ministère (20% Source Stéphane Lerouge conseiller TIC du ministère début Décembre 2001) Par contre le nombre important d'établissement n'ayant pas déclaré une activité B2i semble important en collège alors que c'est la deuxième année de mise en place et que les circulaires de rentrée ont précisément insisté sur le B2i comme action TICE prioritaire.

L'autre question posée aux établissements sur le même thème de la mise en place du B2i est plus explicite et confirme les premiers résultats :

Ecole : état des lieux		
ignore le B2i	58	42,03%
attend pour mettre en place	36	26,09%
a désigné une personne	10	7,25%
a mis en place un dispositif	34	24,64%
Total	138	100,00%

Collège : état des lieux		
ignore le B2i	43	17,55%
attend pour mettre en place	83	33,88%
a désigné une personne	37	15,10%
a mis en place un dispositif	82	33,47%
Total	245	100,00%

Les collèges sont plutôt dans une attitude attentiste assez largement partagée. Alors qu'en primaire, la mise en place du B2i est loin d'être évidente. L'analyse des trois questions ouvertes qui sera proposée plus loin va permettre d'illustrer plus précisément ces différences.

Auparavant il est important d'essayer de cerner le contexte d'usage des TIC et en particulier l'équipement des établissements. Un ensemble de questions permet de proposer une carte des équipements.

La présentation des établissements permet d'observer que la répartition nationale est assez bonne et que notre enquête a touché 80 départements environ.

La taille des établissements se traduit ainsi :

Nombre d'élèves dans l'établissement:				
	College		Primaire	
Moins de 100	4	1,63%	33	23,91%
Entre 100 et 200	17	6,94%	56	40,58%
Entre 200 et 500	93	37,96%	42	30,43%
Entre 500 et 1000	118	48,16%	5	3,62%
Entre 1000 et 1500	12	4,90%	0	0,00%
Plus de 1500	1	0,41%	2	1,45%
Total	245	100,00%	138	100,00%

Nombre d'enseignants de l'établissement:				
	Collège		Primaire	
Moins de 5	3	1,22%	30	21,74%
Entre 5 et 10	3	1,22%	58	42,03%
Entre 10 et 20	25	10,20%	37	26,81%
Entre 20 et 40	90	36,73%	9	6,52%
Entre 40 et 80	112	45,71%	2	1,45%
Entre 80 et 120	11	4,49%	0	0,00%
Entre 120 et 150	0	0,00%	0	0,00%
Plus de 150	1	0,41%	2	1,45%
Total	245	100,00%	138	100,00%

On note dans notre corpus la différence très nette de taille moyenne des établissements entre le primaire et le collège et l'accentuation en primaire sur des établissements de plus petite taille ce qui est conforme à la norme nationale.

La présence de quelques très gros établissements est en fait liée non pas à la taille de l'établissement, mais à celui de l'ensemble scolaire auquel est intégré l'unité administrative enseignement. A cette taille s'ajoute les contextes géographiques :

contexte géographique des collèges :		
Ville	118	48,16%
Périphérie	42	17,14%
Rural	85	34,69%
Total	245	100,00%

contexte géographique des écoles :		
Ville	80	57,97%
Périphérie	18	13,04%
Rural	40	28,99%
Total	138	100,00%

L'implantation géographique est assez semblable dans les deux cas. Il reste maintenant à comprendre quel est le taux d'équipement des établissements. On entend souvent dire que le primaire est le parent pauvre et qu'il dispose de moins de moyens, c'est pour cela que la mise en place du B2i y est retardé.

Pour vérifier cette impression il nous faut évaluer le taux d'équipement global des établissements :

Collège					
Taille de l'établissement	Nombre	Nombre total d'ordinateurs	Nombre moyen par établissement	Nombre total de postes connectés à Internet	Nombre moyen par établissement
Moins de 100	4	26	6,50	12	3,00
Entre 100 et 200	17	315	18,53	198	11,65
Entre 200 et 500	93	2402	25,83	1734	18,65
Entre 500 et 1000	118	3143	26,64	2006	17,00
Entre 1000 et 1500	12	302	25,17	274	22,83

Ecole					
Taille de l'établissement	Nombre	Nombre total d'ordinateurs	Nombre moyen par établissement	Nombre total de postes connectés à Internet	Nombre moyen par établissement
Moins de 100	33	135	4,09	65	1,97
Entre 100 et 200	56	454	8,11	203	3,63
Entre 200 et 500	42	568	13,52	212	5,05
Entre 500 et 1000	5	83	16,60	67	13,40

Ces deux tableaux corroborent largement cette différence d'équipement. En effet le rapport est quasiment de un à deux dans toutes les tailles d'établissement entre le primaire et le collège. Ce sont les plus petits établissements primaires qui, en proportion sont les mieux lotis, semble-t-il alors qu'en collège, la taille 200-500 bien que très imprécise semble être la mieux équipée. Pour ce qui est des accès à Internet, les trois quarts des matériels des collèges sont équipés, pour les deux cinquième en primaire. On est de toute façon loin d'un taux de 100% d'équipement si souvent vanté dans les statistiques officielles. Notre questionnaire a permis de mieux cerner ce taux d'équipement en demandant salle par salle les taux de connexion à Internet. Ce dernier indicateur est un signe beaucoup plus réaliste des possibilités d'accès des élèves à Internet.

Pour enrichir ces données nous avons une question sur Internet et une sur les réseaux :

Connexion internet	Ecole : Collège	
Oui	73,29%	96,18%
Non	26,71%	3,82%
	100,00%	100,00%

Dans ce premier tableau nous pouvons noter qu'il y a effectivement confirmation des statistiques officielles de connexion à Internet, mais elles ne rendent pas compte des accès réels comme nous avons pu le faire dans notre enquête, les résultats montrant que l'on perd à

peu près un quart des possibilités réelles d'accès dès que l'on calcule le nombre d'ordinateurs connectés.

Type d'ordinateurs Ecole :			type d'ordinateurs Collège :		
en reseau	56	40,58%	en reseau	207	84,49%
Seul	82	59,42%	seul	38	15,51%
Total	138	100,00%	Total	245	100,00%

Ce tableau permet de comprendre mieux le lien entre la mise en réseau des postes informatiques et leur accès à Internet. En effet il y a correspondance avec les tableaux d'accès à Internet précédents

Type de connexion à Internet Ecole :			Type de connexion à Internet Collège :		
RTC	86	62,32%	RTC	41	16,73%
Numéris	31	22,46%	Numéris	139	56,73%
ADSL	9	6,52%	ADSL	47	19,18%
Cable	12	8,70%	Cable	18	7,35%
Total	138	100,00%	Total	245	100,00%

Dans ce tableau on peut mieux observer la qualité des connexions à Internet. Pour qui est désormais habitué à se connecter, la vitesse d'accès devient vite un frein si elle est insuffisante. Ce ralentissement devient encore plus visible dès que les ordinateurs sont en réseau, rendant l'utilisation d'Internet beaucoup plus délicate.

	Primaire	Collège
Ordi CDI	2,66	4,77
Internet CDI	1,97	3,90
Ordi salle techno	7,75	9,54
Internet Salle techno	4,90	9,30
Ordi salle multimédia	8,34	12,72
Internet Salle multimédia	5,33	12,19
Ordi autre	6,00	5,10
Internet autre	4,19	4,05

La répartition moyenne des ordinateurs dans les salles est un tableau à analyser avec beaucoup de précautions car son remplissage pose beaucoup de questions. En effet les réponses fournies ne correspondent pas toujours à des réalités univoques. Comment considérer la réponse du primaire à l'équipement des salles de techno : est-ce une salle spécialisée dans l'école ou l'accès à une salle dans un établissement voisin de type collège ? Les deux éléments qui retiennent l'attention concernent la place des salles multimédia qui est importante dans les deux cas et l'importance de « autre » en primaire. Ce deuxième point concerne en particulier les ordinateurs dans la salle de classe qui sont beaucoup plus fréquents en primaire qu'en collège.

3 - La représentation de la relation des élèves avec l'ordinateur :

1 - A la maison

La majorité des élèves disposent d'un ordinateur à la maison:				
Collège : Ecole				
Oui	59	24,18%	34	24,64%
Non	185	75,82%	104	75,36%
Total	244	100,00%	138	100,00%

Notre échantillon semble à peu près homogène entre primaire et collège. La représentation qui nous est donnée ici montre que l'ordinateur est désormais perçu par les enseignants comme faisant parti de la vie quotidienne de la plupart des élèves

La majorité des élèves utilise Internet en dehors de l'école:				
Collège : Ecole				
Vrai	31	12,65%	12	8,70%
Faux	214	87,35%	126	91,30%
Total	245	100,00%	138	100,00%

La pratique d'Internet reste elle beaucoup plus rare. L'augmentation en collège correspond aussi au fait que l'intérêt des enfants pour la recherche de documents et la communication en autonomie croît avec l'âge.

Les élèves n'utilisent les TIC que pour le loisir:				
Collège : Ecole				
Vrai	88	35,92%	43	31,16%
Faux	157	64,08%	95	68,84%
Total	245	100,00%	138	100,00%

Le rôle distractif de l'ordinateur est une réalité souvent constatée, mais considérée comme non exclusive des autres. D'une part les élèves ont d'autres loisirs que l'ordinateur, d'autre part les élèves utilisent aussi l'ordinateur pour d'autres activités familiales ou scolaires.

Les élèves utilisent souvent les TIC pour leur travail scolaire:				
Collège : Ecole				
Vrai	45	18,37%	23	16,67%
Faux	200	81,63%	115	83,33%
Total	245	100,00%	138	100,00%

Les élèves utilisent l'ordinateur à la maison pour le travail personnel:				
Collège : Ecole				
Vrai	75	30,61%	32	23,19%
Faux	170	69,39%	106	76,81%
Total	245	100,00%	138	100,00%

L'observation de cet ensemble de tableaux est remarquable par sa régularité. En effet on note ici le parallèle entre les enseignants du primaire et ceux du collège sur leur représentation des usages de l'ordinateur à la maison par leurs élèves. On sera cependant intéressé sur le dernier tableau par la différence entre le primaire et le collège qui peut se lire comme accompagnant le passage aux « devoirs à la maison » qui sont beaucoup plus importants et signifiant au collège qu'en primaire (où ils sont théoriquement interdits depuis 1960). Si les élèves ont plus de travail à faire chez eux, il est logique qu'ils utilisent tous les moyens à leur disposition, l'ordinateur n'échappant pas à cela. Le seul problème lié à l'avant dernier tableau concerne le libellé qui est restrictif par rapport au dernier. Il est d'ailleurs étonnant de voir la différence entre les taux des deux réponses... que l'on peut baser sur la présence du mot maison par opposition au mot scolaire.

La connaissance que les enseignants ont de l'équipement de leurs élèves est rarement précise, nous l'observons dans les stages d'enseignants que nous animons. Ici ce qui est recherché ce n'est pas le chiffre exacte mais la représentation que s'en font les enseignants. En fait les enseignants ne perçoivent pas l'ordinateur à la maison comme un raz de marée, mais comme un fait encore marginal. Pourtant les statistiques d'équipement auraient tendance à montrer que les taux d'équipement en informatique s'élèvent dans les foyers avec enfants, donc scolarisés. Mais entre la possession d'un ordinateur à la maison et la possibilité d'en faire état dans le contexte scolaire, il y a un certain écart. Le dernier tableau semble montrer que les enseignants qui ont répondu à notre enquête sont conscients de la place que prend l'ordinateur à la maison

2 – Dans l'établissement scolaire

La mise à disposition des ordinateurs dans les collèges est plus importante qu'en primaire comme nous avons pu l'observer dans notre enquête. Au delà c'est l'usage qui importe. C'est pourquoi les tableaux qui suivent vont apporter quelques éclairages :

Les élèves utilisent les TIC dans l'établissement:				
Collège : Ecole				
Vrai	199	81,22%	94	68,12%
Faux	46	18,78%	44	31,88%
Total	245	100,00%	138	100,00%

Ce tableau permet de mieux comprendre le taux d'accès des élèves à l'ordinateur à l'école. Il montre que la plupart des élèves ont potentiellement accès à cet outil. Nos chiffres sur les taux d'équipement montrent cependant qu'il faudrait décrire plus précisément l'usage et le temps passé sur ces machines.

Les élèves utilisent les TIC en techno:				
Collège : Ecole				
Vrai	52	21,22%	10	7,25%
Faux	193	78,78%	128	92,75%
Total	245	100,00%	138	100,00%

Ce tableau est très surprenant. En effet tous les élèves du collège sont censés passer sur ordinateur au cours du collège. Difficile d'expliquer ces chiffres étonnants qui se partagent entre la méconnaissance de ce qui se fait en cours de technologie et le sous équipement de certaines salles de technologie, mais cela n'apparaît pas dans nos chiffres. Pour le primaire cela est plus logique du fait de l'absence d'enseignement de technologie.

Les élèves utilisent les TIC au CDI:				
Collège : Ecole				
Vrai	188	76,73%	28	20,29%
Faux	57	23,27%	110	79,71%
Total	245	100,00%	138	100,00%

Ce tableau met en évidence le rôle majeur du CDI au collège comme espace principal d'accès aux technologies de l'information et de la communication. Cette information est particulièrement intéressante si on la met en regard des réponses à la technologie au collège. Le primaire lui aussi s'empare des TIC pour accéder à l'information montrant aussi l'importance qu'il accorde à cette fonction dans l'acquisition et la construction des connaissances scolaires.

Les élèves utilisent les TIC dans une ou plusieurs autres disciplines:				
Collège : Ecole				
Vrai	174	71,02%	85	61,59%
Faux	71	28,98%	53	38,41%
Total	245	100,00%	138	100,00%

Dans ce tableau on note l'importance de l'informatique dans l'ensemble des disciplines en particulier au primaire. Cela semble signifier que le présupposé de non disciplinarité des TIC est bien pris en compte. On peut voir à travers ces trois derniers tableau une tendance qui confirme ce que le texte officiel du B2i tente de promouvoir à savoir un usage transversal des TIC.

Les élèves utilisent librement les TIC dans une salle en libre accès:				
Collège : Primaire				
Vrai	18	7,35%	9	6,52%
Faux	227	92,65%	129	93,48%
Total	245	100,00%	138	100,00%

Cette question avait pour but d'observer quelle part d'autonomie était laissée aux élèves dans leur relation aux TIC. Il s'avère qu'il n'y a que de très rares possibilités au collège en particulier de laisser les élèves en autonomie et encore moins en primaire. La notion de salle en libre accès est assez controversée dans les établissements, elle révèle plus largement la question de l'accompagnement des jeunes quand ils utilisent l'ordinateur.

Les élèves utilisent les TIC dans une salle multimédia:				
Collège : Ecole				
Vrai	113	46,12%	54	39,13%
Faux	132	53,88%	84	60,87%
Total	245	100,00%	138	100,00%

La salle multimédia est la modalité la plus souvent mise en place pour accéder à l'informatique en milieu scolaire (en collège). Par rapport au taux général d'usage il est

intéressant d'observer que la modalité salle multimédia n'est pas la seule, même en collège. Cela signifie que le modèle de la salle multimédia n'est pas exclusif des autres. Il serait d'ailleurs intéressant dans le cadre de la continuité école/collège d'étudier si les modalités retenues en primaire ne pourraient pas être réinvesties en collège. Le travail en ateliers tournants par exemple, le travail en autonomie sont assez fréquents en primaire avec l'ordinateur. Le collège avec une organisation plus rigide a moins proposé ces modalités et les équipements (souvent imposés) se sont souvent faits dans des salles multimédias sous la volonté des collectivités territoriales bailleurs de fonds qui ont souvent imposé leur modèle.

4 - Analyse des questions ouvertes

4.1 Les expressions associées au B2i

La demande d'association du B2i à trois expressions cherche à faire émerger les représentations dominantes de ce dispositif. Nous avons donc travaillé en plusieurs étapes.

La première a été de rechercher de façon comparative les expressions utilisées en collège et en école.

	Maternelle et Primaire - 264 réponses	Pourcentage	Collège - 583 réponses	pourcentage
Inutile	3	1,14%	5	0,86%
Outil	3	1,14%	4	0,69%
Nécessaire	5	1,89%	15	2,57%
Indispensable	6	2,27%	10	1,72%
Manque	7	2,65%	3	0,51%
Ambitieux	8	3,03%	8	1,37%
Utile	10	3,79%	25	4,29%
Difficulté/difficile	9	3,41%	28	4,80%
Intéressant	16	6,06%	20	3,43%

4.1.1 Nombre de réponses

Nombre de réponses aux trois expressions au collège

	Expression 1	Expression 2	Expression 3	Total
Total des enquêtes	245	245	245	735
Nombre de réponses vides	36	48	68	152
Nombre de réponses	209	197	177	583

Nombre de réponses aux trois expressions en école

	Expression 1	Expression 2	Expression 3
Total	138	138	138
Nombre de vides	41	48	61
Nombre de réponses	97	90	77

4.1.2. Mots les plus fréquents communs aux deux groupes

Dans le tableau ci dessous on a effectué le rapprochement entre les mots les plus fréquents communs aux deux groupes. Le pourcentage permet de mieux mesurer l'importance de chaque critère par rapport à la totalité des expressions fournies par le groupe de référence. Comme on le constate, C'est le mot "intéressant" qui recueille le meilleur score et cela pour le primaire, alors que c'est autour du mot difficile que se situe le meilleur score du secondaire.

	Maternelle et Primaire (264 réponses)	pourcentage	Collège (583 réponses)	pourcentage
Inutile	3	1,14%	5	0,86%
Outil	3	1,14%	4	0,69%
Nécessaire	5	1,89%	15	2,57%
Indispensable	6	2,27%	10	1,72%
Manque	7	2,65%	3	0,51%
Ambitieux	8	3,03%	8	1,37%
Utile	10	3,79%	25	4,29%
Difficulté/difficile	9	3,41%	28	4,80%
Intéressant	16	6,06%	20	3,43%

4.1.3. Mots de forte fréquence dans un groupe et ignorés par l'autre

Informatique, trop..., compétences, évaluation, interdisciplinarité font parti des mots les plus cités par les personnes issues du collège mais ne sont pas repris dans l'enseignement primaire.

Une hypothèse concernant les mots compétences, évaluation et interdisciplinarité repose sur la différence des structures des établissements scolaires primaires et secondaires (un enseignant en primaire plusieurs au collège etc...), sur les réformes engagées depuis longtemps en primaire (livrets de compétences évaluation). Reflet de la différence entre la culture pédagogique des enseignants du premier degré et ceux du second degré, ces mots retiennent désormais moins l'attention des enseignants ayant eu à les manipuler.

La présence du terme informatique en collège et son absence en primaire renforce ce que les textes officiels ont fait passé depuis longtemps : l'informatique n'est pas une discipline au primaire alors qu'en collège, et les professeurs de technologie sont les plus nombreux à avoir répondu, elle a un statut plus précis que le B2i vient justement bousculer.

La présence du mot "trop" dans cette liste vient de sa fréquente utilisation en association avec des qualificatifs qui précisent le sens. La liste qui suit est assez explicite : "trop administratif, trop ambitieux, trop vague, trop cantonné à la technologie, trop difficile pour beaucoup de profs, trop difficile pour notre public, trop flou, trop peu de profs compétents pour le mettre en place, trop rapide, trop théorique ,Trop tôt". Cette liste de trop marque qu'au delà de difficultés repérées par les deux groupes, en collège la perception de la réforme est assez facilement symbolisée par l'usage du terme trop...

4.1.4. Analyse des séries de réponses par individu

Pour cette analyse nous avons essayé de comprendre les logiques d'expressions. Pour chaque réponse nous avons essayé d'évaluer en quoi elle témoignait d'une opposition ou d'un assentiment au B2i. A partir d'une analyse simultanée des trois réponses fournies nous avons opéré des classements (négatif positif neutre pour chaque critère).

Il apparait ainsi que pour les réponses fournies par les enseignants du collèges, nous avons 32 personnes totalement et radicalement opposées au B2i, contre 26 totalement convaincues (sur un total de 245 réponses reçues dont 209 à au plus à la première réponse) . Ce qui est plus intéressant comme lecture des réponses est le constate que l'on a rarement des réponses négatives suivies de positives mais beaucoup plus l'inverse. En effet beaucoup de gens expriment leur intérêt pour le b2i mais émettent des réserves en troisième expression

Pour l'enseignement primaire nous avons 18 réponses totalement négatives pour 9 totalement positives (138 répondant au total dont 91 ont répondu au plus à la première expression) Par contre en primaire la tendance est moins marquée en opposition. Il semble en effet qu'il y ait entre les populations extrêmes une large part de gens attentistes (le B2i n'est pas obligatoire en primaire et le manque de matériel est patent). Le faible nombre de personnes totalement convaincues peut aussi venir de la culture du primaire qui a été marqué par les difficultés de la charte du XXIè siècle, les ratées de l'expérimentation, les livret de compétence etc... De

tradition plus enclins à suivre les instructions officielles, les enseignants du primaire semblent aussi moins enclin à une attitude radicale vis à vis des innovations. Le rapport quotidien et continu à l'élève pose la question pédagogique dans des termes différents à celui qui ne voit l'élève que quelques heures par semaines un groupe dont parfois il connaît difficilement les noms.

4.2 Analyse des question ouvertes sur la mise en place du B2i

La mise en place du B2i se traduit pas des attitudes diverses dans les établissements comme le montre le tableau ci-dessous. La demande d'explicitation que nous avons faite dans le questionnaire a cherché à préciser ce qui se passait dans les établissements.

Etat des lieux	Primaire total	Primaire %	Collège total	Collège %
ignore le B2i	58	42,03%	43	17,55%
attend pour mettre en place	36	26,09%	83	33,88%
a désigné une personne	10	7,25%	37	15,10%
a mis en place un dispositif	34	24,64%	82	33,47%

Dans les trois paragraphes ci-après, nous tentons de rendre compte de façon assez globale et représentative des propos tenus dans les réponses que nous ont fournis les enquêtés.

4.2.1 Les établissement n'ayant rien mis en place

En collège les quatre motifs invoqués pour la non mise en place sont : Le manque de moyens, le désintérêt pour le dispositif, les TICE sont peu mobilisatrices pour les équipes enseignantes (et leur direction) peu compétentes et travaillées par d'autres questions, cela retombe souvent sur le dos du seul professeur de technologie qui refuse.

En primaire deux facteurs sont prééminents le matériel et la formation (culture ?) des enseignants.

Comme on le voit de sérieux motifs de résistance sont en place. Au travers de cet ensemble de propos, il y a surtout une constante qui est culturelle : en effet l'informatique reste encore relativement marginale dans les équipes qui n'ont pas mis en place le B2i. La question des technologies de l'information et de la communication dans l'établissement scolaire reste encore largement une question de représentations sociales, et ne sont absolument pas perçues comme un enjeu social fort, tel que le texte du B2i semble vouloir le dire.

4.2.2 Les établissement attendant pour mettre en place le B2i

En collège, l'attentisme est lié soit à des installations en cours, soit à la volonté de ne pas voir trop grand. C'est surtout la question de l'évaluation qui est en cause : recherche de solutions simples et pratiques pour réaliser le B2i

En primaire, trois facteurs ont influencé la mise en place à venir : l'équipement en matériel, le manque de formation à combler, et aussi la mise en place de progression des évaluations. L'enseignement primaire est davantage en attente de solutions pratiques, techniques et humaines pour se mettre en route alors que le collège marque davantage les difficultés à rentrer dans le dispositif (cf les expressions associées au B2i)

4.2.3 Les dispositifs mis en place dans les établissements

En collège la variété des réponses laisse à penser que le texte a été très largement interprété. De l'établissement qui a mis en place un dispositif global et interdisciplinaire à l'enseignant qui met en place des cours et un examen B2i on trouve toutes sortes de dispositifs. On note cependant l'importance accordée aux feuilles d'évaluation qui soit sous forme de logiciel, de feuille ou de livret sont les pièces clés des dispositifs les plus élaborés. Si la mise en place montre une grande diversité, la pratique est elle très conforme. Autrement dit, il n'y a aucune appropriation de B2i dans un projet plus global d'établissement hormis quelques cas, mais surtout une prise en compte technique des impératifs proposés par le ministère qui ne sont pas remis en cause sur le fond, mais bien sur la forme. De même l'accent est très peu mis sur l'intégration dans les disciplines, mais plutôt sur les compétences techniques.

Voici un exemple d'intégration : « L'équipe du conseil des TICE de l'Etablissement a pris en charge ce projet et a mené les actions suivantes : conception d'un B2i personnalisé pour les 3ème (incluant niveau 1 et niveau 2), présentation et distribution dudit document à l'ensemble des élèves de 3ème ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe pédagogique, organisation d'une demi-journée banalisée consacrée à une réflexion autour de la mise en oeuvre du B2i où le prof-doc, le prof de techno et les 2 profs de français des 3ème ont présenté le Module Internet qu'ils mettaient en place pour les élèves 3ème afin d'organiser des activités visant l'acquisition d'un certain nombre des compétences du B2i. Ce premier trimestre s'est focalisé sur les classes de 3ème puisque c'est l'urgence. Au second trimestre s'organisera la conception et la distribution des documents pour les élèves de 6ème, 5ème et 4ème. Objectifs pour la fin de l'année : délivrer les attestations des B2i niveau 1 et 2 à tous les élèves de 3ème, délivrer le niveau 1 aux élèves de 4ème, commencer de valider des compétences du niveau 1 pour les élèves de 6ème et de 5ème. »

En primaire, outre les traditionnelles mises en place de progression et d'évaluation, on note surtout une très grande intégration du B2i au projet pédagogique de l'établissement et de la classe comme le montre ce passage « Le dispositif est global. Il est mis en oeuvre dans toutes les disciplines développées au sein de ma classe (CM). Je ne fais pas de cours spécifiques, les enfants apprennent les différents éléments du B2i en fonction des besoins nécessaires pour réaliser l'objectif. ». Cette intégration pédagogique est assez nettement repérée dans les propos de ceux qui ont mis en place le B2i.

5 - Essai de classification et de typologie des attitudes de mise en place du B2i

L'analyse de contenu des questions ouvertes concernant la mise en place du B2i dans les établissements permet de dégager un début de typologie, ou tout au moins un ensemble de caractéristiques qui permettent d'observer les établissements et de montrer les différentes formes que peut prendre le B2i dans les pratiques. L'ordre des rubriques n'a aucune valeur hiérarchique et les rubriques ne sont pas homogènes. Elles sont révélatrice des façons dont les enseignants évoquent la mise en place du B2i dans leur établissement.

Dans le tableau ci-dessous chacun des éléments indicateur clé retenu est explicité. Ensuite dans le développement, une présentation de réponses type est proposée. Enfin une conclusion proposera une analyse de cette diversité.

La première analyse qui tranche nettement est l'extrême diversité de perception et de présentation des dispositifs en place. A partir de quatre à cinq attitudes globales on s'aperçoit que les réponses apportées à nos questions ouvertes sont beaucoup plus diversifiées et

dénotent des attitudes plus complexes que celles que peuvent induire une simple analyse statistique.

Elements clés	Présentation
Test	Simple mise en place d'une évaluation traditionnelle sous forme d'examen, de contrôle de test de niveau
Formation et test	Construction d'une progression permettant de former les jeunes et de les évaluer directement après la formation
Cahier de compétence	Fabrication et remise d'un carnet de compétences que les élèves vont garder avec eux au cours de leur scolarité.
Feuille de positionnement	Utilisation des feuille de positionnement proposées par le texte officiel du BO et gérées telles qu'elles par les élèves ou les enseignants
Un professeur seul	Un enseignant a été désigné ou s'est autodésigné et assume seul la responsabilité du B2i
Deux professeurs (technologie et documentation essentiellement)	Les enseignants qui sont le plus impliqués dans l'usage des TIC dans leur pratique professionnelle du fait des matériels et du contenu de leur enseignement s'emparent du B2i.
Une petite équipe volontaire	Les enseignants qui utilisent l'ordinateur dans leur pratique pédagogique s'associent pour gérer le B2i
Une équipe volontaire autour des profs de techno	Le professeur de Technologie sollicite les collègues qu'il sait utiliser les TIC pour l'aider à gérer le B2i
Le principal (le directeur) et une équipe volontaire	Le principal du collège fait appel aux volontaires (lui même étant parfois partie prenante s'il enseigne) pour mettre en place le B2i. Le directeur de l'école primaire est très investi dans les TIC et anime avec ses collègues la mise en place du B2i
Le professeur principal coordonne	Il est demandé aux professeurs principaux de solliciter leurs collègues afin de valider le B2i (cf le conseil de classe)
Equipe TICE	Une équipe TICE existante au niveau de l'établissement prend en charge la mise en place et la coordination du B2i
Refus de mise en place	Il y a refus catégorique soit du principal, soit de l'équipe soit des individus concernés de mettre en place le B2i ; ou alors il y a absence d'information et d'implication.
Utilisation d'une solution logicielle	L'établissement fait l'acquisition d'une solution logicielle qui sera mise en œuvre à certains moments pour permettre le suivi et la

	validation B2i et le renforcement des compétences si nécessaire.
Lien avec itinéraires de découverte (pédagogies de projet de production)	L'équipe pédagogique articule le B2i avec les itinéraires de découverte afin de pouvoir former accompagner et valider les compétences de façon transversale.
Dispositif naturel	Le B2i est déjà existant sous une autre forme explicite ou non, les TIC sont très intégrées dans les pratiques pédagogiques. Les enseignants y voient juste un élément formel à intégrer à ce qui existe déjà
Attentisme	L'établissement ne sait comment prendre les choses et attend d'en savoir plus (sur les autres établissements en particulier) pour faire quelque chose. Dans ce groupe on trouve aussi les établissements qui n'ont pas les moyens matériels (ou humains) d'assurer le B2i

1 Test

Témoignage :

« Le professeur de technologie a créé lui-même des batteries d'exercices dès l'an dernier et les élèves ont été répartis entre CDI et salle de technologie pour passer différents tests, soit sous la conduite du prof soit encadré par un aide-éducateur spécialisé en informatique »

Commentaire :

La centration sur le contrôle est une des modalités les plus habituelle de mise en place du B2i. Elle est logique en regard des termes employés comme brevet, grille de positionnement, attestation qui dans la culture de l'enseignement sont directement associés à contrôle des connaissances, notation, certification. Bien que contraire à la lettre du B2i cette attitude est aussi la plus « économique » pour parvenir à délivrer le B2i dans les conditions les plus simples possibles.

2 Formation et test

Témoignage :

« Dans un premier temps, il y a des tests réalisés sur temps de vie classe avec les prof principaux . Il y a possibilité de s'inscrire le soir de 17h00 à 18h00 pour l'info. Tout ceci afin de s'entraîner. Le B2i niveau 1 est effectué en quatrième et le B2i niveau 2 en troisième. Pour l'instant le B2i est effectuée sous forme de test devant un ordinateur en 2 temps (les 4 premières compétences dans un premier temps et dans un second les dernières compétences). Les personnes n'ayant pas réussi les 4 compétences au premier test peuvent recommencer dans le second test. Aucun élève peut passer le niveau 2 sans le niveau 1. Il est possible de passer le niveau 1 en troisième. »

« Formation de 5h pour tous les élèves de troisième. Formation de 4h pour tous les élèves de 6ème. Ces heures sont intégrées à l'emploi du temps des élèves et des 4 professeurs qui effectuent la formation. Les élèves sont formés par groupe de 1/2 classe dans la salle informatique qui comprend 16 postes en réseau et reliés à internet »

« formation de l'ensemble des 6emes au b2I »

Commentaire :

Cette attitude est liée à la perception du B2i comme un enseignement à délivrer comme un autre enseignement. Il convient alors pour les établissements qui lisent le B2i comme cela de mettre en place le dispositif habituel d'enseignement. Cette attitude est aussi liée à la question de la responsabilité de permettre à tous jeunes d'atteindre le B2i alors que les TIC ne sont pas encore couramment intégrées à la pratique pédagogique et aux pratiques extra scolaires.

3 Cahier de compétence

Témoignage :

« un cahier de compétences est rempli par les élèves de 3e et vérifié par moi-même. J'ai pris un cahier type, mais je l'ai modifié en rajoutant pour chaque point, 3 critères : NA, VA ou A. Cette année, je voudrais bien travailler avec les collègues du CDI. »

« Vote en CA d'une version papier de validation des items. Les fiches (une par élève Nv1 et Nv2) dans une pochette classe dans la salle de technologie du professeur de la classe. Chaque enseignant désireux de valider les items prendra la pochette etc... »

« carnet distribué à chaque élève et un groupe de professeurs prend en charge le déroulement de chaque étape. »

Commentaire :

La culture sous jacente à ce type d'attitude se trouve particulièrement chez les enseignants ayant travaillé dans des modalités proches (comme en primaire, en SEGPA par exemple ou dans l'enseignement professionnel). La mise en place du carnet de compétence est aussi bien maîtrisée dans l'enseignement primaire qui a déjà l'habitude des livrets de compétences et pour qui cette modalité est déjà connue.

4 Feuille de positionnement

Témoignage :

« Une feuille par élève avec l'ensemble des compétences du niveau 1 et 2 est à disposition de tous les collègues dans des classeurs par classe »

Commentaire :

Cette modalité de mise en œuvre correspond aussi à un travail économique. En effet les feuilles sont reprises comme elles ont été proposées, parfois modifiées (mais rarement). Il y a proximité avec le livret de compétence, mais sur un plan symbolique ne fonctionne pas de la même façon. L'usage de la feuille de positionnement correspond précisément à un ensemble d'indicateurs en vue de mettre une note ou tout au moins de permettre un contrôle et pas forcément de suivre la progression d'un élève dans ses compétences comme peut le permettre le livret de compétences.

5 Un professeur seul

Témoignage :

« les prof de techno gèrent le b2i »

« Le professeur de Technologie (moi-même) a mis en place ce B2i, mais sur les horaires de Technologie d'où une grande difficulté pour réussir à voir et évaluer toutes les compétences requises. »

Commentaire :

Le B2i est souvent considéré comme une simple extension du travail des professeurs de techno. Ceci est d'autant plus net avec les feuilles de positionnement qui reposent sur des indicateurs techniques très inspirés des enseignements de technologie. L'appropriation ou la désignation de la technologie rejoint une préoccupation structurelle du collège qui a du mal à se situer par rapport à ces types d'enseignements qui sont souvent perçus comme des prémices de l'orientation des élèves vers des filières « techniques ». Les enseignants de technologie ont parfois une question identitaire qui est prénante dans leur façon d'exister au collège et la façon dont ils sont situés par rapport au B2i est souvent révélatrice de cette question.

6 Deux professeurs (technologie et documentation essentiellement)

Témoignage :

« les professeurs de technologie assurent la partie plus spécifiquement technologique la documentaliste s'occupe de l'aspect plutôt documentaire »

Commentaire :

La logique d'implantation des TIC dans les établissements scolaires (collèges) a privilégié le centre de documentation et le cours de technologie. Il n'est donc pas étonnant que les personnes en charge de ces lieux aient été largement investis de la responsabilité du B2i. L'enquête montre aussi que le B2i est perçu comme étant rattaché disciplinairement à ces deux « disciplines ».

7 Une petite équipe volontaire

Témoignage :

« feuille distribuée aux élèves. Tous les professeurs utilisant la salle informatique valident la partie qu'ils traitent (en maths, nous avons, en 3^e, 1 heure d'informatique hebdomadaire en demi-groupe). Nous avons traité pour l'instant la partie tableur (écriture de formules, etc..) »
« sur la base du volontariat professeurs et élèves de 3^e cette année avant généralisation les prochaines années exercices proposés par les professeurs volontaires et effectués sous leur responsabilité (maths, techno, français, documentalistes) plages horaires encadrées par les aides éducateurs pour des exercices de révision en direction des élèves disponibles à ces heures validation des compétences en mai/juin par l'équipe des professeurs »

Commentaire :

Dans les établissements ayant déjà engagé des pratiques TIC banalisées, l'arrivée du B2i se traduit par une mobilisation des personnes déjà investies qui trouvent dans ce brevet un écho à une préoccupation qu'ils rencontrent souvent dans leur pratique : la disparité des compétences des élèves face aux technologies. Ils ont d'ailleurs souvent mis en place des pratiques de remédiation par tutorat entre pairs ou par travail en groupes de projet.

8 Une équipe volontaire autour des profs de techno

Témoignage :

« Les profs de techno coordonnent l'action. Les autres profs les informent des compétences qu'ils valident. (aucune à ce jour) Le B2i premier niveau est évalué en sixième en technologie. Le B2i deuxième niveau est validé durant la scolarité et en troisième. Les élèves, globalement, sont d'un niveau supérieur au B2i La plupart des collègues sont d'un niveau inférieur, dans ce domaine, à celui des élèves. »

Commentaire :

La désignation en collège du professeur de technologie ou en primaire de l'enseignant particulièrement « branché » comme responsable du B2i se fait souvent naturellement. La difficulté vue précédemment est le risque d'isolement. On observe que dans les établissements il y a la possibilité de mettre en place des petites équipes autour de cette personne considérée alors comme ressource ou pivot, afin d'organiser l'opération B2i

9 Le principal (le directeur) et une équipe volontaire

Témoignage :

« Le principal, les profs de techno et moi-même nous sommes rassemblés pour le mettre en place. Les profs de techno travaillent avec leurs élèves sur les compétences en informatique et je prends en charge la partie "recherche documentaire" avec les élèves de 3e. Un cahier de compétences va être distribué aux élèves. Le dispositif sera étendu aux autres élèves dans le courant de l'année. Chaque prof peut valider les compétences quand l'élève estime qu'il l'a acquise. »

« Le principal a réuni l'équipe avec deux intervenants venus présenter B2i. Une discussion a été engagée sur qui peut/veut faire quoi. L'objectif du principal était d'obtenir le nom d'un prof par classe voulant bien se charger d'une ou deux activités. Ce n'est déjà pas si mal... »

Commentaire :

Le rôle de la direction dans la mise en place du B2i est d'autant plus importante qu'elle est souvent un moteur pour mettre en place un dispositif véritablement interdisciplinaire. Il est parfois difficile d'ouvrir le dispositif à des équipes de professeurs, mais cela fonctionne assez souvent en lien avec le volontarisme plus général de l'établissement autour des TIC

10 Le professeur principal coordonne

Témoignage :

« Chaque professeur principal doit désigner (par consentement)trois personnes chargées de valider les capacités de chaque niveau; Il peut en faire partie mais ce n'est pas une obligation ;il peut faire appel à la documentaliste ou une personne de l'encadrement ; Cahaque personne concernée dispose d'une liste de classe avec les 18 capacités à valider;Les thèmes étant répartis entre les trois personnes ;il profite d'une activité particulière pour la validation ;le bilan est reporté sur la feuille de position par le PP à la fin de chaque trimestre(ces feuilles ne se trouvent pas dans les mains des élèves) Objectifs : niveau 1 en 6e et 5e ; niveau 1 et début du niveau 2 en 4e et niveau 1 et 2 en 3° »

Commentaire :

La place du professeur principal est rarement évoquée dans les dispositifs présentés. Cependant, il semble que leur rôle soit essentiel si le dispositif veut rester interdisciplinaire et coordonné avec l'ensemble des évaluations au collège. La compétence des professeurs principaux est cependant déterminante pour préciser leur engagement. La responsabilité d'équipe autour du B2i a été très souvent liée à la compétence technique avant d'être liée à la compétence d'animation pédagogique.

11 Equipe TICE

Témoignage :

« Juin 2001 :Réunion du Conseil des TICE de l'établissement pour élaborer un planning d'installation du B2i dans le collège sur les 4 années à venir et pour faire le recensement des matières qui pourraient être impliquées dans l'acquisition et l'évaluation de chaque compétence du B2i. Septembre 2001 : Réunion de concertation en début d'année de tous les

professeurs enseignant dans les classes de 6ème-5ème + la documentaliste pour déterminer la contribution de chaque matière aux acquisitions et à l'évaluation du B2i niveau 1 et 2. Un bilan sera effectué à chaque conseil de classe et le Conseil des TICE assure le suivi. »
« Nous travaillons avec les élèves de façon très individualisée avec un fort recours à l'outil informatique. Les compétences inscrites au B2I s'acquièrent de façon quasi-naturelle. Nous en suivons le développement chez l'élève par la fiche du référentiel de compétences. Lorsque tout semble acquis, nous avons une procédure très simple et un peu formelle de validation. »
« Groupe de pilotage (Equipe pédagogique) Diffusion de l'information auprès de tous les enseignants. Reflexion sur la Mise en oeuvre en liaison avec le Primaire. Validation de certaines compétences. Projet d'actions pour être en mesure de valider toutes les compétences. Plan de formation interne pour les enseignants. »

Commentaire :

A partir du moment où les TICE sont intégrées globalement au projet d'établissement, il devient assez facile de mettre en œuvre le B2i. Les enseignants qui utilisent les TIC dans leur pratique pédagogique montrent souvent que les compétences techniques des élèves sont gérables et qu'il est aisé de les faire progresser avec des pédagogies adaptées permettant de diversifier les parcours suivant les compétences des élèves. L'habitude de travail dans ces conditions permet, lorsqu'elle est partagée de faciliter la mise en place du B2i et même dans de nombreux cas d'aller beaucoup plus loin dans les compétences des élèves.

12 Refus de mise en place

Témoignage :

« refus principal »
« manque d'information et d'engouement des enseignants à qui il est demandé encore plus sans aide suffisante »
« le corps professoral, hormis les professeurs de techno, ignore le b2i et s'en contre "moque" »
« mauvais équipement informatique et absence d'intérêt de la part du Principal »
« Directives impossibles à respecter : - pas le temps durant les cours (de technologie en ce qui me concerne ou alors impossible de traiter la totalité du programme pour lequel on me paye) ; - pas de temps prévu pour se concerter sur la mise en place avec les collègues ; - manque de matériel ; - incohérence des notions à acquérir par rapport aux programmes du collège (exemple : Dans les programmes officiels de technologie, internet n'est abordé qu'en classe de quatrième et pourtant certaines compétences sont dans le B2i 1er niveau) - Le prof de technologie n'est pas le pigeon qui doit se charger bénévolement de la mise en place du B2i ; »
« projet inconnu pour l'ensemble des enseignants et de l'administration impossibilité de le mettre en place car il faut des heures de concertation entre les différents professeurs des différentes disciplines, ce qui est impossible dans mon collège. manque de motivation des enseignants. manque de compétences des enseignants. manque de temps. »

Commentaire :

Il faut reconnaître ici que les refus de mise en place sont très nombreux. Souvent cachés derrière le terme attentisme (voire ci-dessous), ils sont importants et interrogent le B2i lui-même. Au delà de la critique institutionnelle traditionnelle à propos des nouvelles réformes, il y a un réel questionnement sur le sens du B2i lui-même, sur la place de l'école dans la société et sur le besoin d'intégration des TIC dans le système éducatif. Le questionnement porte aussi sur le réalisme de mise en place, en primaire en particulier, sur un plan matériel.

13 Utilisation d'une solution logicielle

Témoignage :

« Mois de janvier 2002, évaluation des élèves de troisième pour le niveau 1 à l'aide du logiciel Bii de la société Xynops. Les élèves sont avertis que le programme du B2I n'est pas totalement couvert par les cours de techno. Ils ont donc la responsabilité de leur formation. Nous avons mis à leur disposition ce logiciel qui contient aussi une partie Cours très fidèle aux exigences du B2I. Sur le même principe, l'évaluation du niveau 2 se fera en fin d'année pour les troisièmes et quelques jours plus tard pour les élèves de quatrième niveau 1. »

« Référentiel papier Logiciel de l'académie de Rennes pour réseau intranet »

Commentaire :

L'arrivée de propositions logicielles était logique et inévitable, voire même nécessaire pour certains afin d'aider à gérer le B2i. La question qui se pose derrière ces initiatives est celle de la place assignée à l'informatique elle-même dans un dispositif qui se veut intégré aux pratiques disciplinaires. Le risque de tels logiciels serait de faire du B2i une discipline à part entière. Il y aurait aussi le risque de dévoyer la nature même de l'évaluation qui doit se faire dans un contexte « normal » d'apprentissage et non pas dans le cadre spécifique d'un enseignement technique.

14 Lien avec itinéraires de découverte (pédagogies de projet de production)

Témoignage :

« Un comité composé de professeurs de différentes disciplines se met en place et réfléchit notamment à l'intégration du B2I dans les itinéraires de découvertes. Le référentiel de compétences s'appuie sur le contenu défini dans le BO. »

Commentaire :

La succession de propositions faites au collège (parcours pédagogiques diversifiés, travaux croisés, B2i et itinéraires de découverte) peut amener à une saturation d'une part, et à une recherche de mise en cohérence d'autre part. La saturation amène souvent à un refus de mise en place ou à un attentisme. La recherche de mise en cohérence amène des équipes à essayer de croiser des dispositifs ayant des logiques proches (autonomie, responsabilisation, autoévaluation par exemple). Dans le cas des itinéraires de découvertes ou des parcours pédagogiques diversifiés, une analyse de certaines réalisations passées montre que dans ces dispositifs l'ensemble des compétences B2i était travaillé.

15 Dispositif naturel

Témoignage :

« Nous travaillons avec les élèves de façon très individualisée avec un fort recours à l'outil informatique. Les compétences inscrites au B2I s'acquièrent de façon quasi-naturelle. Nous en suivons le développement chez l'élève par la fiche du référentiel de compétences. Lorsque tout semble acquis, nous avons une procédure très simple et un peu formelle de validation. »

Commentaire :

Dans le cas présenté ici, unique dans les réponses reçues, on perçoit que le B2i est intégré naturellement car l'ensemble du fonctionnement pédagogique de l'établissement y concourt. On rencontre ce mode de fonctionnement dans des établissements primaires ou dans des collèges ayant une forte culture de la pédagogie du projet.

16 Attentisme

Témoignage :

« Nous sommes depuis l'année dernière dans une phase de réflexion. Nous glanons plutôt des informations, sur le B2i. Beaucoup de nos élèves devraient "l'avoir" l'équipe de techno étant efficace, l'équipement en techno correct et l'utilisation des TIC effective, notamment dans une option N.T.A 4ème et 3ème. De plus une classe du collège, choisit une option "T.I.C", une heure par semaine par demi groupes de 15, c'est là que la prof de math qui répond intervient. »
« Les profs de Techno vont se réunir avec les coordinateurs des autres équipes pour voir ce que chacun peut apporter avec sa discipline. Ensuite, il sera temps de réfléchir sur la mise en oeuvre du B2i. Ce que l'on a déjà constaté, c'est le manque de formation des collègues et que par conséquence le B2i leur fait un peu peur... »

Commentaire :

Attitude très courante (cf nos statistiques) l'attentisme est en fait une mise à distance d'une proposition qui vient d'ajouter à d'autres. Derrière cette attitude, c'est surtout le rapport aux instructions officielles qui est posé. En effet le caractère non formalisé du B2i (pas de note, pas d'intégration dans le bulletin scolaire etc...) a été l'occasion pour des équipes d'attendre des précisions sur la « rentabilité scolaire » du B2i pour l'intégrer et aussi vaincre des peurs. L'attentisme est aussi une forme de pragmatisme qui fait que pour mieux mettre en place ce type de dispositif il convient de ne pas brusquer les choses.

Conclusion générale de l'enquête

Plus de 40% des établissements ignorent ou ne mettent pas en place le B2i. Plus de 25% attendent pour le mettre en place. Une grande diversité dans les procédures de mise en place se constate. Il semble donc que le B2i soit mal compris dans les établissements scolaires. La lecture de ce constat peut se faire à plusieurs niveaux qui méritent chacun une étude plus précise. S'agit-il d'une opposition simple à une tocade de ministre ? S'agit-il d'un refus républicain ? S'agit-il d'une inadéquation entre des propositions de technocrates et des réalités d'établissement scolaire ? Ou encore s'agit-il de la non perception par l'école de l'enjeu des TIC ? Ou plus précisément s'agit-il de l'expression du refus par l'école d'admettre que les élèves apprennent en dehors d'elle et que son rôle est en train de changer face à l'information et à l'acquisition de compétences ?

Au delà des critiques méthodologiques nombreuses que l'on peut faire sur cette enquête, elle est suffisamment démonstrative d'un point essentiel : la résistance à la mise en place d'un dispositif promu par le ministère. Il n'est d'ailleurs pas étonnant de voir apparaître récemment d'autres dispositifs pour lesquels le ministère a mis l'accent de façon beaucoup plus marquée sur l'obligation (les itinéraires de découverte) suite à des difficultés rencontrées antérieurement avec les travaux croisés. Le B2i serait-il moribond ? Il y a lieu de le croire si l'on analyse l'enquête avec précision. Sa faible réception dans les collèges et la multiplicité des intentions pédagogiques et sociales sous-jacentes en font un produit d'autant plus complexe qu'il nécessite des équipements que le ministère ne maîtrise pas puisqu'ils dépendent des collectivités territoriales. Par ailleurs le problème culturel reste très présent derrière cette résistance : culture pédagogique d'une part culture technique et informationnelle d'autre part.

Les idées défendues par le B2i autour de la fracture sociale ne sont absolument pas apparentes dans les réponses fournies par nos enquêtés. Nous ne les avons pas sollicités intentionnellement pour éviter l'effet bonne conscience politique habituel. Or il apparaît que le B2i est affaire d'école et pas affaire de fracture sociale. Il est perçu comme un exercice scolaire de plus dans la panoplie de l'enseignement obligatoire.